

chain, je demanderais au très honorable représentant s'il a reçu une communication quelconque du président de Gaulle ou s'il a transmis un message au gouvernement de la France relativement à cette politique qui concerne nos forces armées de l'OTAN.

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Il n'y a eu aucun entretien entre les deux gouvernements comme tels, mais le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a vu hier matin l'ambassadeur de France et s'est entretenu avec lui des observations du président de Gaulle. Les observations ont été faites à une conférence de presse avant-hier et elles portent sur la même idée que celle que le général a déjà exprimée à d'autres conférences de presse. Toutefois, un nouvel aspect très important, c'est l'indication qu'après 1969, les arrangements relatifs au commandement des éléments militaires étrangers sur le territoire français seront modifiés.

Toutes les observations du général de Gaulle étaient, cependant, en termes très généraux et nous prévoyons qu'en temps opportun, le gouvernement français fera des propositions précises auxquelles le Canada et les autres gouvernements de l'OTAN répondront. Alors, nous pourrions discuter à l'OTAN de toute proposition précise qui pourra être faite. De toute façon, ces discussions seront inévitables, car le Traité de l'Atlantique Nord prévoit un nouvel examen du fondement du traité après 20 ans, période qui se termine en 1969.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, comme suite à cette question et à la réponse fournie, le premier ministre nous ferait-il part de l'attitude du gouvernement canadien sur la déclaration attribuée au général de Gaulle selon laquelle les rouages de l'OTAN sont trop rigides, trop pesants et trop lents et que les troupes en terre de France devront être dirigées par des commandants français? Le premier ministre nous donnerait-il une idée de l'attitude du gouvernement à cet égard et aussi sur la déclaration attribuée au général de Gaulle suivant laquelle ce dernier accueillerait favorablement une alliance directe et bilatérale entre la France et les États-Unis prévoyant une assistance mutuelle de défense et un «télétype rouge» entre Paris et Washington? Le premier ministre n'est-il pas d'avis, vu la réitération de l'attitude du général de Gaulle, que le temps n'est pas venu pour les pays de l'Atlantique d'examiner à fond la question de constituer une communauté atlantique?

Le très hon. M. Pearson: Quant à la troisième question du très honorable représentant, je ne voudrais pas commenter une déclaration présumée au sujet de dispositions arrêtées entre Paris et Washington au sujet

d'une alliance spéciale. Je n'ai rien appris à ce sujet.

A propos de la première question, je dirai que, à mon avis, les dispositions collectives de sécurité prises par l'OTAN ont grandement contribué, depuis leur élaboration, à préserver la sécurité et la liberté des habitants de l'Europe occidentale et de la région atlantique. Mais, ayant suivi la marche de ces événements, j'estime, à l'instar sans doute du très honorable représentant, qu'à l'expiration d'une période de 20 ans il est bon d'examiner de nouveau l'alliance et d'y apporter, au besoin, des modifications afin de la rendre plus efficace.

En fait, lorsque les représentants de l'organisation se sont réunis à Ottawa il y a environ un an, j'ai moi-même fait une déclaration en ce sens, et le gouvernement canadien avait déjà entrepris un nouvel examen de l'Alliance en attendant l'expiration de la période de 20 ans. Je crois cependant que l'organisation s'est révélée efficace et j'espère que nous pourrions accroître son efficacité. C'est une coalition qui comporte des questions de sécurité collective, et les troupes canadiennes sont en Europe pour traduire notre participation à cette entente collective. Elles n'y sont que pour cette raison. Elles n'y sont pas placées sous commandement national et ne le seront pas non plus dans l'avenir. Elles y sont cantonnées en vertu des mesures prises par l'alliance de l'Atlantique Nord, comme les troupes françaises, britanniques et norvégiennes pourraient être postées au Canada si les membres de l'OTAN en décidaient ainsi. C'est pourquoi nos troupes sont en Europe et c'est pourquoi elles devraient y rester.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je souscris dans une large mesure à l'idée générale invoquée par le premier ministre, mais j'en reviens à la question de savoir quelle est la réaction du gouvernement canadien devant la proposition du général de Gaulle selon laquelle l'OTAN, au lieu de s'améliorer, serait effectivement en pleine désintégration. Quelle est sa réponse à la question posée plus tôt? Même en procédant à cet examen de l'OTAN, si souhaitable soit-il, par suite des opinions énergiques et sûrement brutales exprimées par le général de Gaulle à cet égard, quelle est l'attitude générale du premier ministre touchant la possibilité d'entamer des négociations ou des discussions en vue de mettre au point une union atlantique?

Le très hon. M. Pearson: Ma foi, monsieur l'Orateur, je ne crois pas que le général de Gaulle ait voulu que ses observations